

■ **Fiduciaire Amtax SA**, à Genève, exploitation d'un bureau fiduciaire. (FOSC du 06.04.1999, p. 2202). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Fiduciaire Amtax SA, en liquidation**. Liquidateur: l'administrateur Keller Daniel, actuellement sans domicile connu en Suisse, lequel continue à signer individuellement.

Journal no 12337 du 21.11.2002
(00746378 / CH-660.0.692.989-9)